

Soissons fait son « Paris-Plage »

Publié le mercredi 18 avril 2012 à 11H00 – JOURNAL L'UNION

SOISSONS (Aisne) Une rivière, des embarcations, un bac à sable géant et des animations. C'est le programme de la nouvelle animation estivale de la ville : Été en sc'Aisne.

SOISSONS aurait-elle trouvé sa formule comme la capitale avec Paris-Plage ? Ce sont les habitants de la ville qui en jugeront dès cet été, sur les bords de la rivière car la Ville a décidé de mettre en place, avec les Voiles du Soissonnais et la **société nautique**, des animations au bord de l'Aisne. « L'opération Soissons en sc'Aisne (en septembre, NDLR) a donné lieu à d'intenses animations avec beaucoup de travail de la part des services techniques et des associations », note Patrick Day, le maire. L'idée est donc de faire un « pont » de loisirs estival, de juillet jusqu'à septembre et Soissons en sc'Aisne, sur les berges de l'Aisne.

« Plus évident à Soissons »

Du 29 juin au 28 septembre, l'association des voiles du Soissonnais va donc provisoirement déménager son matériel de la base nautique de Pommiers vers Soissons pour proposer des animations nautiques aux centres de loisirs, aux centres sociaux de la Ville et à tous les Soissonnais qui voudront faire une virée sur l'eau. Au programme : pédalos, canoës, canolos, baby-bassin, barques et bateaux à moteur.

Une convention sur trois ans a été signée avec l'association et la Ville lui a accordé une subvention de 2 000 euros de frais de fonctionnement et de 13 700 euros afin qu'elle puisse financer l'acquisition de matériel.

Charge aux Voiles du Soissonnais d'assurer l'organisation de cette manifestation et de construire et d'installer des pontons, entre autres.

Déjà du côté de la base nautique de Pommiers, les bénévoles de l'association s'activent pour être prêts. Pour Gérard Hu, leur président, c'est l'occasion de développer l'activité nautique (voile et fluviale) sur la rivière :

« Notre association est déjà très connue et notre activité l'été aussi, mais je voulais créer un emploi en contrat à durée indéterminée. C'est quand même plus évident à Soissons car il y a plus de monde ». Il travaille depuis « une quinzaine d'années à la création d'un port sur l'Aisne. La rivière n'en compte pas un seul. » Voilà l'objectif qu'il veut atteindre.

Bateaux à moteur, barques et pédalos des Voiles du Soissonnais côtoieront les embarcations de la **Société nautique soissonnaise**.

« En vacances »

Du 10 juillet au 3 août, elle proposera des promenades en bateau et des initiations à l'aviron à destination des mêmes publics. Elle bénéficie de la même subvention de fonctionnement. D'autres associations sont invitées à participer si elles le souhaitent. « Nous sommes en cours de négociations avec les pêcheurs », signale d'ailleurs le maire.

Pour la Ville, l'opération revêt de multiples intérêts : non seulement elle a vocation à ce que « les habitants de la ville s'approprient la rivière (dans le cadre de la valorisation des berges de l'Aisne) », souligne Frédéric Alliot, adjoint à l'animation de la ville ; mais elle permet aussi « une action de solidarité pour tous les Soissonnais qui ne vont pas partir en vacances. Cela va intéresser les touristes aussi », assure Patrick Day. Le budget global de la manifestation pour les trois années irait de 50 000 euros à 60 000 euros.

Ludivine BLEUZÉ